D21.01

RAPPORT DE CONTRÔLE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

N° d'imprimé : D144622510

EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle Volontaire

- ÉQUIPEMENTS DE FREINAGE
- DIRECTION
- VISIBILITE
- FEUX, DISPOSITIF RÉFLÉCHISSANT, ÉQUIPEMENT ÉLECTR.
- ESSIEUX, ROUES, PNEUS, SUSPENSION
- CHÂSSIS ET ACCESSOIRES DU CHÂSSIS
- AUTRE MATÉRIEL
- NUISANCES
- FREI

DATE DU CONTRÔLE

29/09/2026

N° DU PROCÈS-VERBAL

26159210

RAPPEL

Le contrôle volontaire ne dispense pas l'usager d'effectuer le contrôle technique réglementaire.

Les résultats d'un contrôle volontaire ne peuvent servir d'éléments pour un contrôle technique obligatoire.

Ce contrôle volontaire ne peut pas être utilisé en cas de vente du véhicule.

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION DE CONTRÔLE

Nº D'AGRÉMENT : S069D285

RAISON SOCIALE : DM 2 CONTROLE

ADRESSE : 6 et 8, Rue Pierre Marie Curie

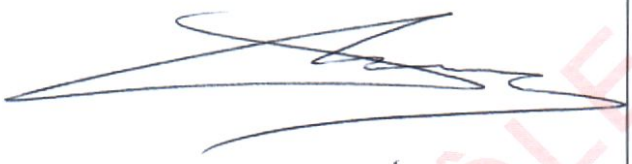
69800 ST PRIEST

Tél : 04.78.70.20.90 Fax: 0

IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

Nº D'AGRÉMENT : 038D1322

SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

N° Immatriculation	Date d'immatriculation	Date de 1ere
GP-803-JV	07/06/2023	07/06/2023

Genre	Marque	Type
VASP	RENAULT	N10ENVSF15C017

Nº dans la série du type	Énergie
VF1VA000X70813860	GO

Kilométrage inscrit au compteur	Désignation commerciale du véhicule
117543	MASTER

(*) Indications reprises sur le certificat d'immatriculation du véhicule

TITULAIRE DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Nom, Prénom : ALCOPA AUCTION

Adresse : 6 ET 8 RUE PIERRE MARIE CURIE
69800 ST PRIEST

Document présenté : Fiche d'identification du véhicule établie par les services de l'Etat en charge de l'immatriculation des véhicules

DÉFAUTS OU ANOMALIES CONSTATÉS

DEFAILLANCE(S) CONSTATEE(S) (NE PERMETTANT PAS LA VALIDATION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE REGLEMENTAIRE)

0.1.1.a.2. PLAQUES D'IMMATRICULATION : Plaque manquante ou, si mal fixée, elle risque de tomber : AV

1.1.2.a.2. ÉTAT ET COURSE DE LA PÉDALE DU DISPOSITIF DE FREINAGE : Course trop grande, réserve de course insuffisante

3.2.1.a.2. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré, à l'intérieur de la zone de balayage des essuie-glaces ou de vision des rétroviseurs : AV

4.2.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Glace défectueuse : ARD

4.3.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) : ARD

6.1.4.a.2. PARE-CHOCS, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact : AR

7.1.5.c.2. AIRBAG : Coussin gonflable manifestement inopérant

AUTRE(S) DEFAILLANCE(S) CONSTATEE(S)

5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu : AVD,AVG

6.2.4.a.1. PLANCHER : Plancher détérioré : AR

MESURES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km):	-0.8 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	3 %		1 %	
Force verticales :	1655 daN		1211 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	580 daN	533 daN	317 daN	351 daN
Déséquilibre (< 20%) :	9 %		10 %	
Forces de freinage (efficacité) :	580 daN	533 daN	317 daN	351 daN

Taux d'efficacité globale (≥ 50%) : 62 %

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) : 23 %

INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO

CONTRÔLE VOLONTAIRE